

LE JOURNAL DE L'AGGLO

TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE AGGLOMÉRATION N°13 Janvier 2022



**GARANTIR LA VITALITÉ
DE NOS COMMUNES**



À LA UNE

L'Abonnement Déchets Service



DANS LA PEAU DE ...

Une manager des centres-villes

MISE EN ABYME

Si vous avez pris le train ou si vous êtes passé par la traverse de L'Aiguillage, avez-vous remarqué ces nouveaux personnages ?

Les photos de Quentin Bertoux pour le Centre de Développement Chorégraphique National L'échangeur, basé à Château-Thierry, se sont installées sous les arches, offrant au spectateur attentif une mise en abyme poétique à la bise venue. Alors dansez, vous aussi, et surtout gardez un œil sur les prochaines images à venir !





prêts à accueillir demain une équipe. Nous préparons une année ponctuée d'événements sportifs, pour que notre territoire devienne une véritable terre de jeux ! Créer les bonnes conditions d'accueil et plus généralement de vie pour les habitants de l'agglo est l'une de nos missions. Et notre projet de territoire Destination 2030 a confirmé cette envie d'agir pour garantir la vitalité de nos communes. Vous le découvrirez à la lecture de ce numéro consacré à la redynamisation de nos communes : nous déployons de nombreux dispositifs, parfois aux noms un peu barbares, pour que tous les pans de notre territoire soient soutenus et entraînés dans une dynamique démographique, urbaine, économique, etc. Ces initiatives - PLUIH, OPAH, Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville - sont souvent menées en réseau pour couvrir le plus grand spectre d'actions : habitat, mobilité, commerces, rénovation énergétique... tout est analysé pour soutenir une ruralité dynamique.

Voilà les grands enjeux de cette nouvelle année aux couleurs olympiques et paralympiques, et à celles de l'optimisme. Car si la pandémie plane toujours, n'oublions pas que nous en sortirons. Ces projets permettront de structurer un peu plus notre territoire et son attractivité. Je vous souhaite une belle année 2022.

Étienne Haÿ, Président
de la Communauté d'agglomération
de la région de Château-Thierry

Chers lecteurs,

En ce début d'année, permettez-moi, au nom de mes collègues élus et des agents de la Communauté d'agglomération, de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année qui s'annonce.

C'est une année aux couleurs olympiques pour le territoire !

Et oui, en 2019, nous nous sommes engagés dans la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 autour d'un centre de préparation proche de la nature, à une heure de Paris. En 2020, le territoire a été identifié comme centre de préparation après sa labellisation Terre de jeux. Une sélection qui s'est faite dans une logique de développement, avec la création d'un nouvel équipement sportif à Fère-en-Tardenois, la deuxième ville de notre communauté. Tourné vers les sports de combat, c'est un véritable pôle prêt à accueillir les entraînements d'une équipe et surtout, les sportifs de l'agglo, pour qui l'équipement a été créé dès le départ. Il prend forme après la première pierre posée en septembre aux côtés de notre marraine Sarah-Léonie Cysique championne olympique de judo, et Cédric Nankin, rugbyman paralympique, notre parrain. Notre ambition pour les jeux est aussi et surtout une fête pour tous les clubs, associations, sportifs et habitants

4-5 **ARRÊT SUR IMAGES**

6-7 **À LA UNE**
L'Abonnement
Déchets Service

8 **TUTO**
Mon composteur
en palettes

9 **EN BRÈVES**

10-16 **DOSSIER**
Garantir la vitalité
de nos communes

17 **DANS LA PEAU DE...**
Une manager
des centres-villes

19 **LA BONNE IDÉE**
Parier sur l'avenir
en osant l'industrie

20-21 **DANS NOS COMMUNES**
Et si on comparait
avant et après ?

22 **ÇA BOUGE**

23 **EN CE MOMENT**
Les rendez-vous
culturels de l'agglo



LE JOURNAL DE L'AGGLO

Directeur de la publication : Étienne HAÿ, Président

Rédacteur en chef : Laurent Guillemot

Rédaction : Emilie MATHIS

Photos, images : CARCT, Bernard Couvreur, Bastien Millan, Stéphane Belloir, Emilie Mathis, Laura Lassalle, Audrey Verrier, Anaïs Studio, Déborah Lesage, Clara Jastrzabek, David Rase, Neolidesign, Freepik.com.

Conception : Les jardins de Wallée

les.jardins.de.wallee@gmail.com - 06 43 89 38 90

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022

Tirage : 27 000 ex.

Imprimé sur Select Silk, papier 100% recyclé par RotoAisne

ISSN : 2646-0785

Siège et adresse postale :

L'Aiguillage • 2 avenue Ernest Couvrecelle

02400 Étampes-sur-Marne

Courriel : contact@carct.fr

Accueil : 03 23 69 75 41 - www.carct.fr



SIGNATURE : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

9 décembre - Appelée aussi CTG, ce « contrat » entre l'agglo, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les communes et les syndicats scolaires concrétise les engagements pour le territoire en matière de politique familiale et même bien au-delà. Si les actions visent la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, ce sont aussi l'habitat, la prévention, l'inclusion, la vie associative, l'inclusion numérique qui sont au cœur des préoccupations de l'agglomération.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO SUR :

LES COURSES LONGUES

18 et 19 octobre

L'agglo et les communes partenaires (Neuilly-Saint-Front et Courtemont-Varennes) sont fières et heureuses d'avoir rassemblé enfants et équipes pédagogiques du territoire à l'occasion de cette manifestation sportive, avec le soutien de l'Inspection Académique et des directrices et directeurs d'école. Cette épreuve demande endurance et rapidité pour nos jeunes écoliers venus de toute l'agglo. Le territoire devient une vraie Terre de jeux !



CENTENAIRE DE MICHELINE TADDEÏ

8 novembre - Micheline Taddeï a soufflé ses 100 bougies ! Notre bénéficiaire des services à domicile a remercié sincèrement les équipes pour leurs soins et leur professionnalisme mais aussi exprimé toute sa gratitude de pouvoir vieillir ainsi à domicile. Rappelons que ce sont près de 150 agents mobilisés quotidiennement pour dispenser soins d'hygiène et du corps, aide au ménage ou encore repas auprès des habitants qui ont besoin d'un accompagnement à domicile.

L'INCROYABLE MONSIEUR STOPPA

6 novembre - L'année 2021 a aussi été marquée par le quadricentenaire d'un homme illustre et grand mécène de l'Hôtel-Dieu : Pierre Stoppa. Le musée a donné en son honneur une conférence durant laquelle un public nombreux a découvert le destin d'un Garde suisse au service de la France qui devint ambassadeur du roi Louis XIV ! S'il est moins renommé que son fabuleux contemporain, rappelons que la famille Stoppa a grandement contribué à la richesse et l'édification de notre ancien hôpital !



UNE NOUVELLE CAMPAGNE ACHETEZACHATO.FR

Vous n'avez pas pu passer à côté de notre nouvelle campagne photos pour www.achetezachato.fr, la plateforme d'achats locale de l'agglo. Pour les fêtes de fin d'année 2021, quatre nouveaux commerçants/artisans ont été sélectionnés pour poser devant Audrey Verrier : le vigneron Boucant-Thierry (Bonneil), la fleuriste Les Créa's de Cynthia (Neuilly-Saint-Front), la gérante de la boutique Nos Jolies Rondours (Château-Thierry) et enfin l'équipe du salon de coiffure Mel'Coif (Fère-en-Tardenois). Ils sont encore beaucoup d'autres commerçants, artisans et producteurs dans l'agglo... Découvrez-les sur www.achetezachato.fr !



FORUM DE L'INDUSTRIE

6 décembre - « Osez l'industrie » c'est le message scandé toute cette journée organisée par l'Union Industrielle du Sud de l'Aisne. Plus de 800 jeunes du territoire, collégiens et lycéens, ont franchi les portes du Palais des Rencontres à Château-Thierry et sont allés dialoguer avec les 22 entreprises et 16 centres de formation présents. L'enjeu : faire découvrir les métiers bien trop souvent méconnus de l'industrie !



UN ABONNEMENT AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Au 1^{er} janvier 2023, l'Abonnement Déchets Service viendra remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM, intégrée à la Taxe Foncière) et la Redevance Incitative sur le secteur de Condé-en-Brie. Outil concret et plus équitable pour le contribuable, il tient compte du volume de déchets que vous produisez. Enjeux, tarification, facture... Faisons le point.

Conçu comme un outil de la réduction des déchets parmi d'autres, l'Abonnement Déchets Service répond à un double enjeu : d'une part la protection de l'environnement et d'autre part la maîtrise des coûts. Car, oui, rappelons-le, ce que nous mettons dans la poubelle d'ordures ménagères va directement à l'enfouissement – sous la terre donc – impactant directement notre environnement.

C'est pour cette raison que l'agglomération développe depuis de nombreuses années une politique de réduction des déchets. Bien recycler vos déchets ou même opter pour des produits réutilisables et durables est essentiel.

Viser l'objectif zéro déchet est un travail de longue haleine, qui ne sera rendu possible que par l'effort de tous.

En 2025, l'agglomération devra verser à l'État une taxe de 65 € par tonne de déchets enfouis contre 25 € en 2020. Un coût qui sera supporté par chacun de nous. Face à cette augmentation du coût des déchets, l'Abonnement Déchets Service limite l'impact sur votre facture puisqu'il incite à réduire la production de déchets et donc leur coût.

À SAVOIR : un guide pédagogique complet sur l'Abonnement Déchets Service sera prochainement distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et consultable sur www.carct.fr.



Mohamed Rezzouki, vice-président chargé de la mise en œuvre de la Redevance Incitative

Gardons à l'esprit l'approche environnementale de cet Abonnement Déchets Service, qui répond à plusieurs enjeux de réduction des déchets, de consommation responsable et durable, d'un tri plus important et de meilleure qualité des déchets recyclables. »

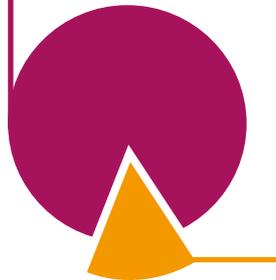
À quoi va ressembler votre facture déchets?

Pour tester ce nouveau mode de financement, des tarifs ont été votés pour l'année 2022 lors du Conseil communautaire du 13 décembre 2021. Ils serviront de base à la facturation à blanc, facture test qui ne sera pas à payer. Vous la recevrez entre septembre et novembre ; elle tiendra compte de vos levées de bacs et dépôts de sacs. C'est en 2023 que démarrera le paiement.

Une part fixe (= abonnement)

Elle correspond à l'accès à l'ensemble du service déchets et inclut un forfait de 26 levées du bac d'ordures ménagères ou 104 dépôts de sacs par foyer et par an. Cette part fixe dépend de la taille du bac. **Ce forfait est un pas vers la réduction des déchets.**

L'objectif : inciter les foyers à sortir leur bac moins souvent.



Une part variable

Elle prend en compte le nombre de levées ou dépôts supplémentaires, au-delà du forfait défini dans l'abonnement.

pour tous les usagers

Voici la grille tarifaire test de l'Abonnement Déchets Service proposée pour tous les usagers (particuliers, professionnels, associations, établissements publics).

	Abonnement 26 levées ou 104 dépôts	Tarif unitaire par levée ou dépôt supplémentaire
Point d'apport déchets ou sacs prépayés	197 €	1 €
Bac ordures ménagères 120 litres	231 €	2,50 €
Bac ordures ménagères 180 litres	299 €	3,70 €
Bac ordures ménagères 240 litres	369 €	5 €
Bac ordures ménagères 360 litres	507 €	7,5 €
Bac ordures ménagères 660 litres	859 €	14 €
Bac ordures ménagères 770 litres	977 €	16 €

Réévaluée chaque année, cette grille tarifaire est votée en Conseil communautaire pour suivre l'évolution du coût des déchets.



RAPPEL
 2022 : année test avec la facturation à blanc.
 2023 : la facturation démarre !



Si c'est mal trié, c'est scotché !

Ne soyez pas surpris de voir des personnes parcourir les rues de votre commune avant le lever du jour... Nos agents du service de la réduction des déchets effectuent des contrôles de pré-collecte sur les bacs jaunes de l'agglo. Autrement dit, ils contrôlent la qualité du tri et si celui-ci n'est pas bien effectué alors votre bac sera scotché et vous devrez refaire le tri. Les erreurs de tri sont encore très fréquentes. En effet, un bac mal trié finit à l'enfouissement et pas au centre de tri !

Si vous avez le moindre doute, rdv sur www.carct.fr

Une question, un doute ?

Contactez notre service déchets : 03 23 85 34 97
 ou service-dechets@carct.fr
 Plus d'infos sur www.carct.fr

Mon composteur en palettes

Quand on sait que les déchets organiques de cuisine pèsent 40 à 50 kg par habitant et par an, ça vaut le coup de les composter pour réduire le volume de votre poubelle ! L'agglo vous propose donc un tuto pour fabriquer simplement votre propre composteur. À vos outils !



Le matériel

- ✓ **3 palettes de récupération** en bois non traité. Afin de garantir leur tenue dans le temps, vous pouvez les protéger régulièrement avec de l'huile de lin
- ✓ **4 piquets de bois** (ou métalliques) de 1,60 m à 1,80 m
- ✓ **du fil de fer** plastifié et une tenaille
- ✓ **4 briques** (ou des carreaux de carrelages, des dalles)
- ✓ **de l'huile de lin** et 1 pinceau
- ✓ **1 masse**
- ✓ **1 scie**

Avant de commencer, choisissez un endroit à l'ombre et à même le sol afin que les micro-organismes et les vers de terre colonisent le compost. L'installation présentée ici est simple et adaptée à de gros volumes de déchets végétaux.

ÉTAPE 1 : positionner les trois palettes en « U »

ÉTAPE 2 : surélever l'ensemble avec des briques ou carrelages pour éviter que le bois ne pourrisse au contact du sol.

ÉTAPE 3 : lier solidement les palettes entre elles avec du fil de fer. Multiplier les points d'attache. Les plus bricoleurs pourront aussi visser les palettes entre elles.

ÉTAPE 4 : enfoncer à l'aide d'une masse un piquet (préalablement taillé en pointe) sur une profondeur de 30 à 40 cm à chaque extrémité des palettes formant les côtés. Cette étape est importante car elle va rigidifier l'ensemble et permettre au composteur de ne pas se déformer sous la pression du compost.

Il ne reste plus ensuite qu'à scier ce qui dépasse et le composteur en bois est prêt !

Petits trucs en plus

Afin d'éviter que les déchets ne passent au travers des planches, vous pouvez ajouter du grillage à poules à l'intérieur et pour maintenir l'humidité, un couvercle.

Le top

Ajouter une porte en planches qui coulissera entre des tasseaux vissés verticalement.



Déposez et suivez en ligne vos demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer en ligne gratuitement vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

Comment déposer en ligne ?

- **Rendez-vous sur le lien <https://sve.sirap.fr/>**
- **Choisissez la commune concernée par votre projet.**
- **Créez un compte et laissez-vous guider !**

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation ! Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.

Retrouvez la liste des communes concernées sur www.carct.fr > les autorisations d'urbanisme.



De nouveaux points d'apport déchets

C'est au tour de la place des Etats-Unis à Château-Thierry d'être dotée de points d'apport déchets. Ils remplacent les abris bacs devenus obsolètes et permettent d'optimiser la collecte des déchets tout en s'intégrant mieux dans le paysage urbain. Leur déploiement se poursuit sur l'ensemble du territoire, les emplacements étant choisis par les communes : 24 points restent à installer sur Château-Thierry dont 15 aux Vaucrises. Pour ces derniers, l'implantation sera réalisée en même temps que la rénovation du quartier prévue dans le cadre de la rénovation urbaine. Cette année verra aussi l'installation de ce type de conteneurs pour les immeubles ou le centre-ville de Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front.



Des travaux pour l'assainissement

Un nouveau réseau d'assainissement qui collecte séparément les eaux usées des eaux pluviales va être posé dans les rues Charles Guérin, Adrien Gourlet et des Pensées à Château-Thierry. Ces rues font partie des dernières de la ville à être encore en assainissement non séparé (unitaire). Les résidents sont tenus de séparer également chez eux les eaux usées des eaux pluviales avant de s'y raccorder afin que seules les eaux usées soient collectées, transportées et traitées à la station d'épuration Pierre Lemret. Les eaux pluviales seront soit infiltrées dans les parcelles, soit reliées au réseau d'eaux pluviales. Ces eaux propres rejoindront directement le milieu naturel ! L'agglomération accompagne les propriétaires privés techniquement et financièrement en demandant des subventions auprès de l'Agence de l'Eau.

Fablio

Transports de l'Agglomération de la région de Château-Thierry



Le TàD pour vous rapprocher !

Depuis septembre 2019, le réseau Fablio s'est transformé pour offrir une solution de mobilité à l'ensemble du territoire, via le TàD : le transport à la demande ! Le réseau de TàD est composé de 4 lignes dites « rurales », qui relient Neuilly-Saint-Front (ligne 11), Fère-en-Tardenois (ligne 12), Jaulgonne (ligne 13) et Condé-en-Brie (ligne 14) à Château-Thierry. Il est donc possible de réserver un trajet de bus selon sa situation géographique. Le réseau est complété par d'autres lignes qui relient l'ensemble des communes de l'agglomération au centre-bourg le plus proche.

Infos : Agence Fablio - www.fablio.fr
03 23 70 98 67 ou 03 23 53 50 50 (pour les réservations TàD, du lundi au samedi de 8h30 à 18h sans interruption, sauf jours fériés)

GARANTIR la VITALITÉ de NOS COMMUNES



EN CHIFFRES

54 593

HABITANTS

pour les 87 communes de l'agglo en 2020.

+ 2 200

NOUVEAUX HABITANTS EN 10 ANS

87 COMMUNES

DONT PLUS DE LA MOITIÉ COMPTE
MOINS DE 300 HABITANTS

UNE VILLE CENTRE

DE 15 351 HABITANTS

3 CENTRES-BOURGS

QUI CONCENTRENT PRESQUE
6 000 HABITANTS880 KM²

DE SUPERFICIE

62 HABITANTS/KM²pour une moyenne française de 106 habitants
au km² (source : INSEE)

On s'était dit rendez-vous dans 10 ans...

Souvenez-vous, c'était il y a deux ans, Destination 2030 a émergé après des mois de concertation. Nous sommes désormais dans la mise en œuvre de notre projet de territoire, avec les grands chantiers prioritaires choisis ensemble pour bâtir l'agglo de demain. C'est un travail au long cours, sur les 10 prochaines années, via une démarche concertée qui vise à dessiner le territoire, face aux défis de développement actuels. Vaste projet ! Et parce que notre territoire se caractérise principalement par une identité rurale et que c'est un défi que celui de trouver sa place entre les agglomérations rémoise et parisienne, la redynamisation de nos communes est une préoccupation vitale pour l'agglo. C'est pour cette raison que, dès le lancement de son projet de territoire en 2020, elle s'est fixée comme axe stratégique celui de garantir la vitalité de ses communes. Voyons concrètement de quelle façon et rendez-vous dans 10 ans !

Une palette d'outils pour y parvenir

Si on vous parle de PLUIH, OPAH, Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain, ces acronymes ou titres en tous genres ne vous disent peut-être rien ou pas grand chose mais, en les décryptant, on s'aperçoit qu'ils font beaucoup pour le territoire. L'agglo porte localement et coordonne ces dispositifs, en partenariat constant avec les communes concernées et l'État qui anime ces dispositifs au niveau national. Cela dans un objectif unique : rendre le territoire plus dynamique. Il faut toutefois garder à l'esprit que ces outils s'inscrivent dans une vision plus globale et qu'il existe un grand nombre d'actions pour revitaliser les communes : l'accessibilité des services publics, l'offre touristique et de loisirs ou encore la tranquillité publique...

Autant d'actions qui s'imbriquent les unes aux autres pour faire de notre territoire un lieu agréable à vivre pour ses habitants, car c'est l'un des enjeux d'un projet de territoire au final.

Étienne Haÿ, président de l'agglo



Nous l'avons compris depuis que l'agglo est née en 2017, le territoire ne pourra se

développer sans soutenir la vitalité de ses communes. Le dynamisme de chacun profitera à l'ensemble d'une population qui souhaite tout

simplement habiter un territoire vivant et agréable. Il s'agit de trouver un équilibre

constant entre une ville centre en pleine expansion

et la redynamisation des centres-bourgs qui constituent de vrais cœurs d'attractivité dans notre ruralité. Cette articulation fragile est un maillage essentiel pour garantir la vitalité de nos communes et donc l'attractivité d'un territoire comme le nôtre. J'en suis convaincu, la force de notre territoire réside dans cette ruralité qui se réinvente au profit d'un juste équilibre entre ses valeurs d'authenticité et son ambition d'innover pour les habitants. »

PLUIH, une stratégie globale pour l'aménagement du territoire



Daniel Girardin

vice-président à l'équilibre territorial et à l'urbanisme

Cet outil nous permet de planifier l'aménagement du territoire de manière globale. Il engendre de tels enjeux qu'il nécessite la concertation de tous. Ce sera un document d'urbanisme harmonisé sur le territoire : plus d'efficacité pour appréhender les défis environnementaux et en meilleure cohérence avec les spécificités locales. Il valorisera les complémentarités des communes et fédérera les moyens au service des habitants. »

Parce que la revitalisation d'un centre-ville ou d'un centre-bourg passe tout d'abord par une gestion maîtrisée des espaces et de l'habitat, nous devons revenir sur un document cadre qui fixera la stratégie d'aménagement sur les 10 à 15 années à venir : le PLUIH. Comprenez Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat. Voyons ensemble les tenants et les aboutissants.

C'est quoi le PLUIH ?

C'est un document de planification qui détermine les grandes orientations de demain en termes d'aménagement sur les questions de logements, développement économique, agriculture, biodiversité, déplacements. Bref, tout ce qui fait qu'un territoire vit et bouge !

C'est aussi un outil réglementaire qui détermine les droits à construire sur chaque parcelle. C'est lui qui vous dira si une zone est constructible ou pas, les types de constructions autorisées, les spécificités architecturales, paysagères et environnementales...

Qui s'en occupe ?

c'est l'affaire de tous : habitants, communes, entreprises, etc.
Le PLUIH est le fruit d'une collaboration étroite entre l'agglo, les communes et les habitants pour garantir le respect de la diversité et des spécificités du territoire.

Comment y parvenir ? Avec :

- des entretiens et ateliers avec les communes et les acteurs du territoire,
- une association des habitants qui peuvent s'informer de l'avancée de l'étude et formuler leurs remarques par courrier, par mail ou dans les registres tenus à disposition dans les Mairies et Maisons de l'agglo.

Des réunions seront ouvertes à tous pour expliquer et partager le projet !

Cela me concerne ?

Nous sommes tous concernés !

Son élaboration aura des impacts sur l'offre de logements, les emplois, les déplacements, le cadre de vie et l'environnement. Une fois approuvé, il s'imposera à tous, particuliers, administrations et entreprises. Il deviendra le document de référence pour la délivrance, par les Maires, des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

A quand sa mise en place ?

DIAGNOSTIC

État des lieux sur l'évolution de la population, profil des habitants, type d'habitats, économie, environnement, mobilité.

2021

PROJET

Définition des orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les 10-15 années à venir.

2022

RÈGLEMENT ET ZONAGE

Pour délimiter les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles, définir les règles et identifier les éléments de patrimoine, de paysage à préserver.

2023

VALIDATION

Consultation des habitants et des partenaires sur le projet de PLUIH qui sera modifié pour aboutir au document final.

2024

Vous voulez savoir où en est l'élaboration du PLUIH ? Vous avez une question ou besoin d'un renseignement ?

Contactez notre service Urbanisme au 03 65 81 03 15, par mail à pluih@carct.fr ou bien rendez-vous sur www.carct.fr !

REVITALISATION CENTRE-VILLE ET CENTRE-BOURG



Le mot de...

BLANDINE DUDEMAÏNE

Cheffe de projet Action Cœur de Ville,
revitalisation centre-ville et centre-bourg à l'agglomération

Le quartier de la gare à Château-Thierry, porte d'entrée du territoire

En 2019, la Ville de Château-Thierry a mené une étude sur le quartier de la gare. Beaucoup de questions ont émergé sur des thématiques globales territoriales. Pour y répondre, l'agglomération a lancé une étude plus large pour interroger le devenir de ce quartier sur 10-15 ans. La phase de diagnostic est donc lancée avec le cabinet Gautier+Conquet, sur l'habitat, le développement éco, la mobilité, les services à la population, dans le but de mieux connaître les utilisateurs du quartier (habitants, voyageurs, travailleurs, usagers des services de l'Aiguillage). Le but étant de transformer ce quartier et d'en faire une porte d'entrée du territoire autour d'un équipement utilisé par des milliers d'habitants. La suite de l'étude mènera à analyser différents scénarios. Des ateliers à destination des habitants et des usagers seront organisés pour participer à ce projet d'aménagement !

Quelle est l'articulation entre Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain ?

Après avoir mené l'Action Cœur de Ville depuis 2018 à Château-Thierry, on voit qu'une vitalité se développe à nouveau. L'idée désormais c'est de l'étendre aussi au niveau des centres-bourgs et c'est comme ça que Petites Villes de Demain est né : un projet en réponse à l'appel de l'État, qui vient du territoire, affirmé et accompagné par les institutions, en lien avec les communes et l'agglomération qui exerce certaines compétences rattachées à la revitalisation des centres-villes.

Avec ces dispositifs mis en place par l'État sur quoi travaillez-vous ?

En souhaitant revitaliser une commune, on touche à de très nombreux domaines, depuis la rénovation urbaine avec l'habitat en passant par le commerce, les services, les espaces publics, la mobilité ou encore la culture pour les habitants. On ne redonne pas vie à une ville ou à un centre-bourg en travaillant uniquement sur un levier d'action. Tout s'imbrique ! Cela dit, l'habitat dégradé est un facteur commun à tous les centres-villes/centres-bourgs. Le résorber, c'est la première pierre à l'édifice pour rendre une ville plus agréable.

Et concrètement ça se traduit comment ?

Par exemple, à Château-Thierry, nous sommes dans une phase où nous intervenons sur des îlots dégradés et nous luttons contre la vacance de locaux locatifs ou commerciaux avec la Seda. Ces habitats dégradés donnent une mauvaise image de la ville. Ce sont tous les services (urbanisme) de la ville et de l'agglomération qui se coordonnent, la Seda, Urbam Conseil et le manager des centres-villes avec les commerçants. Notre rôle c'est d'articuler et de fluidifier les procédures. L'agglomération apporte son ingénierie, elle met ses compétences au service des communes pour que celles-ci développent leurs projets dans une vision globale pour le territoire.

Comment arrive-t-on à redynamiser un centre-ville ou un centre-bourg ?

La particularité de notre territoire, rural et étendu, implique d'avoir des relais forts avec les centres-bourgs. Cette singularité est aussi une force puisque les bourgs-centres peuvent se développer pour venir profiter aux autres villages alentour. Où que l'on habite dans l'agglomération on va forcément passer par le centre-bourg, donc autant qu'il soit attractif et fonctionnel. C'est ainsi que l'on attire plus de services et d'offres (des médecins notamment). On entre dans un cercle vertueux. D'où la nécessité de mettre les habitants au cœur du projet aussi !

PETITES VILLES DE DEMAIN



interview

Clara Jastrzabek

CHEFFE DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

Qu'est-ce que le programme Petites Villes de Demain ?

C'est un dispositif mis en place par l'Etat pour redynamiser les communes en perte d'attractivité. Il s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants, avec des fonctions de centralité (services publics, commerces). Ce programme a une durée de 6 ans et a démarré en 2020. En France, 1600 communes en bénéficient (25 dans l'Aisne) et dans l'agglomération, il concerne Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front.

Quels sont les objectifs d'un tel programme ?

Déjà, rappelons qu'il existe des indices de perte d'attractivité : dégradation du patrimoine et de l'habitat ce qui entraîne une perte de services, de commerces et une détérioration générale du bourg. Pour y remédier, il faut partir des territoires et de leurs projets. L'Etat n'intervient pas dans la conception du projet qui reste propre à chaque territoire. C'est donc l'agglomération et la commune qui mettent en place les stratégies pour pallier ces faiblesses.

Quels sont les moyens d'action ?

Le programme repose sur trois piliers : l'ingénierie du projet avec l'ensemble des partenaires, des financements dédiés et enfin un réseau d'experts qui partagent des solutions et leurs avancées. Puis, il faut créer une émulation et une adhésion autour du projet : c'est un dialogue constant entre les communes, les élus, les habitants, les commerçants, tous les acteurs qui font vivre une petite ville. Nous sommes dans une phase de diagnostic dans chaque commune pour identifier les atouts et les faiblesses et ensuite proposer une stratégie adaptée. L'enjeu final c'est de donner envie de rester dans sa ville, d'aller y faire des courses, de s'y balader, d'y passer des moments agréables, bref d'y vivre tout simplement !



L'OPAH-RU, un outil pour rénover l'habitat :



Bruno Lahouati
conseiller délégué
en charge de l'habitat

« Ce type de programme offre des aides considérables pour rénover l'habitat ce qui permet non seulement de lutter contre l'habitat indigne mais aussi d'offrir des logements de qualité en centre-ville. C'est remettre de la vie au centre de la commune pour que nos habitants se sentent bien chez eux. Sans oublier toutes les entreprises du territoire qui prennent en charge ces travaux, ce qui favorise évidemment l'économie locale ! »

Garantir un habitat décent et la possibilité à chaque habitant de se loger selon ses besoins et ses moyens, éviter les vacances de logement ou encore résorber des gouffres énergétiques... Pour tout cela il existe un outil nommé Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain.

Cette OPAH-RU est coordonnée par l'agglomération. Le cabinet Urbam Conseil est en charge de la mise en œuvre de cette opération et aide les propriétaires (occupants ou bailleurs) ou les copropriétés dans leurs travaux de réhabilitation : aides financières, conseils techniques, assistance administrative. Pour rénover une propriété, c'est mieux d'être aidé !

L'OPAH-RU arrive à Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front !

Après plusieurs années d'OPAH-RU dans le centre-ville de Château-Thierry (qui se poursuit jusqu'en 2023), le programme est mis en place dans les trois centres-bourgs de l'agglomération jusqu'en 2026 avec 1,5 millions d'€ de subventions sous conditions.

Ce dispositif permettra aux propriétaires de rénover leur bien et bénéficier d'un accompagnement. Renseignez-vous à l'une des permanences ou en contactant Urbam Conseil !

Contact

Urbam Conseil : 03 24 71 00 91
aisne@urbam.fr

Permanences

Mairie de Condé-en-Brie

Les 2^{èmes} lundis du mois de 10h30 à 12h

Les 4^{èmes} lundis sur rendez-vous

Mairie de Fère-en-Tardenois

Les 2^{èmes} lundis du mois de 15h30 à 17h

Les 4^{èmes} lundis sur rendez-vous

Mairie de Neuilly-Saint-Front

Les 2^{èmes} lundis du mois de 13h30 à 15h

Les 4^{èmes} lundis sur rendez-vous

Maison Cœur de Ville à Château-Thierry

Les mardis (sur rdv) et les vendredis matin

Une habitation rénovée de l'intérieur !

Rénover l'habitat, c'est aussi lutter contre l'habitat dégradé et maintenir des personnes âgées ou en situation de handicap à domicile. Dans le centre-ville de Château-Thierry, le programme existe depuis 2019. Découvrez des travaux de rénovation en images !



La salle d'eau a été adaptée pour répondre à la perte d'autonomie et permettre le maintien à domicile : douche sans marche, pose de barre et d'un siège.

Le service public des entreprises

Favoriser l'attractivité de notre territoire par la création de richesses et d'emplois implique l'accompagnement des entreprises locales. Cela passe notamment par la consolidation des relations avec les entreprises existantes ou en cours de création.

Répondre à leurs sollicitations, accompagner leurs projets ou apporter son soutien dans les temps difficiles, le service du développement économique de l'agglomération est à l'écoute de tous les chefs d'entreprises des 87 communes.

Les aides aux entreprises en chiffres

JUSQU'À 200 €
D'AIDE POUR L'ACHAT
DE MATÉRIEL SANITAIRE

(masques, gants, gel hydroalcoolique, etc.)

28 ENTREPRISES
BÉNÉFICIAIRES
POUR UN MONTANT DE

4 900 €

150 000 €

DE BUDGET POUR LE
FONDS D'URGENCE COVID

30 ENTREPRISES AIDÉES
POUR MONTANT
TOTAL DE

71 500 €

Une équipe au service des entreprises

Sébastien Eugène, vice-président
en charge du développement économique



L'action de développement économique de l'agglomération consiste à accompagner et à favoriser

toutes les initiatives en matière économique. Cela passe notamment par la mise en synergie de tous les acteurs du Sud de l'Aisne et à la création d'un environnement économique encore plus favorable. Notre soutien aux entreprises s'est

accru durant la crise sanitaire et nous travaillons à

étendre nos zones d'activité ainsi qu'à les rendre plus attractives et plus respectueuses de l'environnement. Avec un bassin de vie dynamique et plus de 850 entreprises déjà installées, les efforts pour favoriser la formation sont nombreux et visent à accroître les emplois locaux et durables. »



Erik Bentz
directeur
du service
développement
économique



Karine Pietrzak
chargée de mission
au développement
économique

Planter son activité avec l'agglomération

Des zones d'activités réparties sur tout le territoire

Le service développement économique propose aux entreprises de nombreuses opportunités immobilières et foncières pour s'implanter et se développer, aussi bien avec ses zones d'activités qu'avec les partenaires immobiliers du territoire.

Parc d'activités du Parchy
à Fère-en-Tardenois

Zone d'activités des Acacias
à Neuilly-Saint-Front

Zones d'activités de l'Omois
et de la Moiserie à Château-Thierry

Zone d'activités de la Dhuys
à Condé-en-Brie



Plus d'infos sur les parcelles disponibles
sur www.carct.fr ou en contactant le service.

Claire TITEUX

Manager des centres-villes

Le travail de manager repose sur le dialogue avec les commerçants qui font vivre le cœur d'un centre-ville, qu'il soit celui d'une commune d'une dizaine de milliers d'habitants ou d'un petit millier. Le commerce insufflé une dynamique économique essentielle à la vie d'un quartier, d'un bourg ou d'une ville et Claire Titeux s'attache à accompagner chaque projet en ce sens.

Un bon relationnel, être force de propositions, d'un naturel volontaire et déterminé, Claire partage beaucoup des qualités des commerçants avec qui elle travaille au quotidien. Il faut aussi créer une relation de confiance entre tous les acteurs concernés.

C'est ainsi que dans la Grande Rue de Château-Thierry, la vacance des locaux commerciaux a pu être considérablement diminuée, en lien étroit avec l'Action Cœur de Ville et la municipalité. « On arrive à un résultat satisfaisant dans cette rue commerçante, avec une dominante d'achat de plaisirs et de belles boutiques, originales et qualitatives », explique-t-elle, « avec des produits qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs. Notre travail consiste à faire revenir les habitants de l'agglomération dans les centres-villes tout en les invitant à se réapproprier des lieux, à les (re)découvrir ».

Car, vous l'aurez compris, consommer en centre-ville contribue à l'économie locale et génère de l'emploi.



DERRIÈRE UNE VITRINE, CE SONT DES PERSONNES QUI INVESTISSENT LEUR VIE »

, ajoute la manager. C'est dans cette optique de soutien aux entreprises que la plateforme d'achats locale www.achetezachato.fr a été mise en place par l'agglomération.

D'ailleurs, pour adhérer, c'est à Claire qu'il faut vous adresser !

Coordonner, faciliter les échanges, centraliser les demandes, Claire est une interlocutrice privilégiée. Elle travaille en lien étroit avec les unions commerciales pour redynamiser le commerce en centre-ville. Par exemple, des réunions trimestrielles en mairie de Fère-en-Tardenois permettent de traiter des sujets qui concernent toute une communauté : propreté, tranquillité publique, urbanisme, aménagement des espaces publics, animations... Municipalité, commerçants et manager communiquent efficacement sur les solutions à trouver et sur l'avancée des projets.

Ardennaise de cœur et axonaise d'adoption, Claire en est convaincue : les centres-villes de l'agglomération regorgent de pépites : musées, patrimoine, parc naturel, châteaux, balades au bord de l'eau... « Tout ici vous invite à la flânerie. Après votre shopping, il y a tous les ingrédients réunis pour passer un après-midi réussi ! »

CV

2004 : BTS Communication des entreprises puis travaille pour des grands groupes industriels (de 2005 à 2007)

Pendant 9 ans : chargée de promotion et développement pour l'agence de développement touristique des Ardennes

Il y a 3 ans : s'installe dans le Sud de l'Aisne

En mars 2021 : manager des centres-villes à l'agglomération

DITES-LE AVEC DES FLEURS !

Cynthia,
fleuriste
à NEUILLY-SAINT-FRONT

J'achète local sur

www.achetez@chato.fr

COMMERÇANTS
ARTISANS
PRODUCTEURS

 agglo
de la région de
Château-Thierry

parier sur l'avenir en osant l'industrie

Propos recueillis auprès de Luc Larratte, président de l'UISA (Union Industrielle du Sud de l'Aisne), accompagnateur économique du Sud de l'Aisne.

L'industrie n'a pas fini de faire parler d'elle auprès de la jeunesse qui a eu l'opportunité d'en découvrir certains métiers, à l'occasion d'un forum organisé le 6 décembre dernier, au Palais des Rencontres à Château-Thierry. Cette initiative portée par l'UISA a permis de fédérer les forces vives du monde économique et pédagogique : industriels, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Mission Locale, Pôle Emploi, collègues, lycées, services préfectoraux, service du développement économique de l'agglomération ont ainsi organisé un événement à l'échelle du Sud de l'Aisne pour la semaine nationale de l'industrie. La 1^{ère} édition de ce forum a déjà remporté de beaux succès : 22 entreprises locales et 16 centres de formation (dont des établissements techniques et professionnels hors agglomération) sont allés à la rencontre de près d'un millier de collégiens et lycéens du territoire. L'ambition est d'instaurer un rendez-vous régulier aux côtés des partenaires.

« Ce qui nous a vraiment étonné c'est d'avoir un forum ultra dynamique où les entreprises n'étaient pas statiques et où les jeunes étaient demandeurs.

La jeunesse avait cette curiosité de découvrir de nouveaux métiers sans forcément être intéressés initialement. » Car l'enjeu était de renouer le dialogue entre des jeunes en pleine orientation professionnelle et des entreprises en tension de recrutement dans le secteur de l'industrie et peut-être ainsi susciter des vocations.

L'UISA ne compte pas en rester là ! Un projet d'école de production a été récemment sélectionné par l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'Etat dans le cadre du programme Territoires d'Industrie (label dont l'agglomération bénéficie par ailleurs). Le projet lauréat parmi 33 écoles en France porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Porté par l'UISA et soutenu par l'agglomération, ce projet bénéficiera du soutien de l'État et de la Banque des Territoires (à hauteur de 50 000 €).

Une école de production base sa pédagogie sur le « faire pour apprendre ». Accessible dès 15 ans, les jeunes travaillent en petits groupes (8 à 12 élèves) directement sur des commandes passées par les entreprises industrielles locales. La volonté d'implanter une école de production sur le territoire trouve son origine dans la forte tension des métiers dans ce secteur et de l'absence d'offre de formation en local. Ce modèle a déjà fait ses preuves : 100% des jeunes trouvent un emploi après leur formation dans ce type d'école et 93% obtiennent un diplôme reconnu (CAP, Bac pro). C'est un pari gagnant-gagnant à la fois pour le jeune et l'entreprise.

Il existe aujourd'hui 42 établissements de ce genre en France. L'école de production dans le Sud de l'Aisne devrait voir le jour d'ici la rentrée 2023, après plusieurs étapes de validation dans les mois à venir.



CONTACT



UISA

Accompagnateur
économique
du Sud de l'Aisne

Union Industrielle du Sud de l'Aisne

f Association UISA

actions@uisa.solutions

Et si on comparait avant et après ? Ou plutôt, autrefois et aujourd'hui !
 Avec ces vues anciennes de nos centres-bourgs, on ne s'imagine pas
 toujours à quel point la vie d'antan pouvait être différente.
 Voici un petit voyage dans le temps pour rafraîchir vos connaissances.



CONDÉ-EN-BRIE - Place de la Mairie

Condé- en-Brie

Place de la mairie - Dans les archives du conseil municipal on peut lire ceci en 1890 : « le Maire rappelle que, à la date du 15 mai 1889 les travaux de réfection de pavage de la place de la Mairie dont le devis s'élevait à la somme de 4 000 francs avaient été adjugés au sieur Laubenheimer [...]. »
 On vous laisse faire la conversion en euros !



Fère- en-Tardenois

Rue des Marchands - « En 1871, la population était de 2 498 habitants, au dernier recensement de 1881 elle ne comptait plus que 2 318 habitants. Cette décroissance tient à ce que la plupart des familles recherchant le bien-être, n'ont plus qu'un ou deux enfants. [...] La population féroise a le caractère facile et doux, [...]. De mœurs assez réservées et bonnes. Il n'existe d'autres jeux et divertissements que ceux qu'on trouve dans les cafés et les auberges. » (Monographie de l'Instituteur Mariét, 1884)

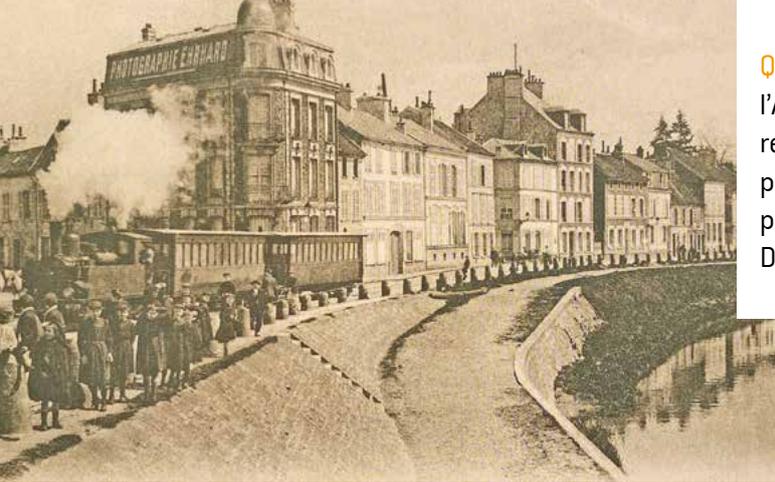


Cliché J. Godard - Vue Brigeau, édité, à Fère



Château-Thierry

Quai de la Poterne - Le Chemin de fer du Sud de l'Aisne (CSA) au début du XX^e siècle était destiné à relier Château-Thierry à Mareuil-sur-Ourcq : il passait par la route d'Essômes, le Quai de la Poterne (sur la photo), puis traversait la Marne pour suivre la rue Deville jusqu'à la gare.



Neuilly-Saint-Front

Centre-ville - « Non loin de la rive gauche de l'Ourcq, se trouve la petite ville de Neuilly-Saint-Front. Le chef-lieu communal compte 1 333 habitants. [...] Une agence qui se tient tous les samedis permet aux cultivateurs des environs d'écouler leurs produits. Un Comice agricole a lieu tous les cinq ans, trois foires amènent à Neuilly une foule assez considérable [...]. La sucrerie de Neuilly est la seule qui existe dans l'arrondissement. »
 (Neuilly-Saint-Front, le 30 janvier 1884, L'instituteur M. Cauchefere)



Source et crédits : L'Arrondissement de Château-Thierry, par le texte et l'image avant 1914, Tomes I et II, Patrick Bourgeois, Tony Legendre, Hors-série pour le 150^e anniversaire de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry [création et impression : Le Réveil de la Marne].

N'hésitez pas à nous envoyer vos images.

AGGLOREGIONCHATEAUTHIERRY CARCTHIERRY AGGLOCHATEAUTHIERRY



Les écoles de musique s'agrandissent

L'école de musique du secteur de Condé-en-Brie, basée à Crézancy et son antenne à Jaulgonne, a rejoint l'agglo depuis le 1^{er} janvier, étoffant ainsi les rangs des écoles de musique de l'agglo, basées à Neuilly-Saint-Front et à Fère-en-Tardenois. Cette intégration, qui inclut aussi à moyen terme l'école de musique de Château-Thierry, vient étoffer l'apprentissage musical et permettra de déployer une pratique de la musique plus cohérente pour les habitants, à l'échelle d'un territoire.



Préparez-vous pour l'Ekiden 2022

Réservez votre date, le dimanche 3 avril prochain, pour participer à l'Ekiden des Fables organisé par l'Athletic Club de Château-Thierry (ACCT) en partenariat avec l'agglo. On ne vous présente plus ce marathon qui se court par équipe de 6. L'épreuve sert de qualification pour les championnats de France ! Alors trouvez votre capitaine d'équipe et rendez-vous sur www.carct.fr pour vous inscrire.

Renseignements au 06 66 86 76 08



Du nouveau du côté de notre dojo

Les travaux du nouveau dojo ont bien avancé depuis la pose de la 1^{ère} pierre en septembre 2021 ! Les terrassements préalables, nécessaires pour installer la plateforme du bâtiment, ont été réalisés à l'été à côté de l'actuelle halle des sports à Fère-en-Tardenois. Après les fondations et la pose des murs extérieurs, les murs intérieurs se sont élevés pour accueillir au mois de décembre la charpente en bois. Les premières huisseries extérieures posées ce mois-ci permettront aux électriciens et chauffagistes/plombiers de prendre la relève. Les activités sportives du collège mitoyen se poursuivent en toute sécurité. Le début d'année 2022 verra le bâtiment se transformer, ce qui laisse présager une livraison des travaux au printemps 2022. Notre centre de préparation sera fin prêt à accueillir une équipe olympique à l'horizon des jeux 2024 !



Qui dit nouvelle année, dit bonne résolution

Et si votre bonne résolution 2022 était de vous (re)mettre au sport ? Votre complexe Citélium est là pour vous y aider ! Que ce soit un abonnement 10 entrées à l'espace aquatique (40 €*), un pass intensité (45 €/mois*) ou une séance hammam et sauna à l'espace bien-être (10 €), vous aurez de quoi faire pour prendre soin de vous et de votre corps. Et si vous avez envie de faire plaisir, votre complexe Citélium vous propose désormais d'offrir des chèques cadeaux, pour tous les budgets et tout type d'activité (fitness, aquatique, détente). De quoi motiver un(e) ami(e) pour faire le plein d'énergie !

* Voir les conditions sur www.complexe-citelium.fr

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE L'AGGLO

La programmation culturelle de l'agglomération reprend de plus belle en 2022 !

Nous sommes heureux de vous faire part des prochains rendez-vous à ne pas manquer.



Voyage de la fée de la mélodie

LE FABULEUX VOYAGE DE LA FÉE MÉLODIE

VENDREDI 4 FÉVRIER À 20H30

Espace Raymond Commun, Brasles
Spectacle enfant

Coup de tonnerre au pays des notes : Mélodie la fée de la musique a perdu son « La ». Elle part à sa recherche et fait durant son périple des rencontres extraordinaires qui la guideront à travers plusieurs univers pour mener à bien sa quête. Mais attention, l'Ogre de Barbarie est dans les parages et il faudra beaucoup de courage à Mélodie pour l'affronter ! Un voyage interactif et musical, mêlant théâtre, chansons, ombres et illusions.



CARAPACE

VENDREDI 11 MARS À 20H30

Centre culturel Camille Claudel, Fère-en-Tardenois
Spectacle enfant

Tortue sort de sa carapace. Elle a soif, cette tortue, et cela va la mener d'aventures en épreuves, d'erreurs en succès. Carapace pour se cacher, bien sûr, mais surtout pour y concocter des astuces (car elle est maligne, cette tortue) et même pour danser le tango ! Quelques sons aquatiques apparaissent : une tête, puis une main, un musicien, un conteur, une chanson.



MICHEL JONASZ et JEAN-YVES D'ANGELO

VENDREDI 1^{ER} AVRIL À 20H30

Espace Raymond Commun, Brasles
Chanson française

Après plus de 300 concerts, le chanteur et son génial pianiste ont décidé de reprendre la route avec un nouveau tour de chant. Au programme : des extraits de l'album La Méouge, le Rhône, la Durance, réalisé ensemble il y a quelques mois, mais aussi des pépites rarement jouées, piochées dans le foisonnant catalogue de Michel Jonasz et, évidemment, les chansons incontournables qu'on écoute avec toujours autant de bonheur !



HISTOIRE DU MONDE EN 9 GUITARES

VENDREDI 8 AVRIL À 20H30
SAMEDI 9 AVRIL À 14H30

Espace Raymond Commun, Brasles
Musique

Un spectacle musical comme un long périple parmi les siècles et les peuples. Lorsque Noé pousse la porte de la boutique d'un luthier, une grande aventure commence : un voyage entre rêve et réalité, à la découverte du monde de la guitare. Noé sera témoin de la première leçon de guitare du roi Louis XIV, de la naissance du Charango, il sera une guitare d'esclave résonnant des premières notes du blues, se retrouvera dans la peau de Jimi Hendrix ou aux côtés de Django Reinhardt...



LES VIVANTS

VENDREDI 29 AVRIL À 20H30

Espace Raymond Commun, Brasles
Théâtre

Ils ont 30 ans. Ils sont fougueux et fans de Rock'n'roll. Mousse et Léo s'aiment depuis toujours et pour toujours. Le 13 novembre 2015 ils devaient aller voir Patti Smith à l'Olympia mais le concert fut annulé et c'est finalement les Eagles Death Metal qu'ils iront voir au Bataclan. Les Vivants, c'est avant tout une histoire d'amour. Une histoire qui parle du chemin sinueux à traverser après un traumatisme.

INFOS PRATIQUES

Réservez en ligne : www.billetterie.carct.fr
Par mail : billetterie@carct.fr
Par téléphone au 03 65 81 04 00
Sur place, les soirs de spectacle
(sous réserve des places disponibles)
Prix : de 8 € à 14 € (hors abonnement)

Contact et renseignements :
billetterie@carct.fr
03 65 81 04 00

Dates confirmées sous réserve des conditions sanitaires.
Nous vous conseillons de vous renseigner au préalable.



ENSEMBLE, FAISONS BRILLER LA FLAMME !

Territoire labellisé Terre de jeux
et centre de préparation olympique et paralympique 2024,
cette année ensemble faisons briller la flamme !

Étienne Haÿ président,
les vice-présidents, les conseillers délégués
et le Conseil communautaire
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2022

20
TERRE
DE JEUX
24

agglo
de la région de
Château-Thierry